



# Rencontres du Karst II

## Atelier 2 : Gestion des espaces naturels en milieu karstique

10 mars 2016, Mairie de Lauzès

### Résumé des interventions

*La loi de modernisation de l'action publique crée une compétence ciblée et obligatoire relative à la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations et l'attribue aux communes et à leurs groupements. Parallèlement, la loi portant engagement national pour l'environnement impose la prise en compte de la trame bleue dans les documents d'urbanisme. Quelle biodiversité recèlent les rivières karstiques sur le Parc ? Quels enjeux spécifiques liés à leur gestion (barres de tuf) ?*

Animé par : **Didier RENAULT**, Chef du service Eau, Forêt, Environnement, Responsable de la MISEN. DDT du Lot

Rapporteur : **Philippe TYSSANDIER**, co-Président de la LPO Lot, membre du Conseil scientifique et de prospective du Parc naturel régional des Causses du Quercy

#### **(10h00-10h20) La GEMAPI, enjeux de la nouvelle organisation territoriale**

- **Didier RENAULT – DDT du Lot**

#### **(10h20-11h00) Valorisation de ce patrimoine naturel particulier à travers 3 actions locales**

- **Laetitia GIVERNAUD – Parc naturel régional des Causses du Quercy**

Entre enjeux humains et biodiversité : l'exemple de la vallée du Vers

Les Vallées de la Rauze et du Vers présentent une grande diversité d'un point de vue paysager, environnemental et humain. Elles sont constituées d'un ensemble de petites vallées et vallons à écoulement permanent ou temporaire, et concentrent des enjeux forts dans un contexte de « rivières sauvages ». Deux programmes complémentaires portés par le Parc naturel régional des Causses du Quercy coexistent dans un objectif de conciliation des enjeux humains (risque inondation, entretien du cours d'eau, ressource en eau potable et pour l'agriculture) et biodiversité (habitats et espèces patrimoniaux) : Natura 2000 et le programme pluriannuel de gestion du Vers.

- **Vincent LAGARRIGUE & Aurélie ROQUEFEUILLE – Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé**

Le programme d'actions sur la Sagne

Le Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé assure, pour le compte de ses collectivités membres (EPCI), la compétence de gestion et de préservation des milieux aquatiques et alluviaux ainsi que la prévention des inondations. De nombreuses actions sont menées dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Célé et de son programme d'actions opérationnelles, le Contrat de Rivière Célé.

Des orientations spécifiques et adaptées ont été déterminées pour les cours d'eau situés en partie karstique du territoire ainsi que pour les eaux souterraines. En particulier, la Sagne, principal affluent du Célé situé sur le Causse, a fait l'objet d'une étude de bassin versant qui a permis de déterminer les actions en cours du programme de gestion 2015-2019.

➤ **Anthony CHEVAL (SCIC Initiatives Environnement)**

Restauration d'une barre de tuf sur le Céou

Contexte local du Céou : rivière avec de forts assèchements, inondations de 1960, calibrage fort de la rivière, incision, banalisation des habitats naturels.

Historique du projet de reconstitution des barres tufeuses : étude en lien avec la Fédération de pêche du Lot, localisation des sites, les objectifs attendus.

La discussion avec les élus et la conciliation des usages : d'un côté on veut casser des barres de tufs et d'un autre coté on en crée ?

La phase travaux : les éléments techniques, environnementaux, règlementaires...

Le suivi mis en place : photos, évolutions du milieu.

Pour aller plus loin : on a des barres tufeuses qui existent en amont, elles sont bien formées. Les nouveaux ouvrages pourraient permettre d'étudier comment se reforme le tuf et se déplace le cortège de mousses... d'une barre à l'autre.

### **(11h00-11h30) La micro-faune souterraine des Causses du Quercy**

➤ **Louis DEHARVENG - MNHN de Paris**

La faune souterraine des Causses du Quercy est relativement bien connue comparée à celle des causses voisins, suite à un projet mené en 1996-1998 et aux collectes réalisées par différents spéléologues et biospéologues. Il subsistait cependant d'importantes lacunes géographiques et taxonomiques dans nos connaissances. Le projet «Etude de la microfaune souterraine des Causses du Quercy» initié en 2014 et qui se terminera cette année avait pour but de combler ces lacunes pour la faune terrestre, et de fournir un premier corpus de données sur la faune aquatique, restée très sporadiquement échantillonnée jusqu'ici. La faune des sols a été collectée en parallèle. L'inventaire de cette biodiversité souterraine et édaphique a débouché sur la découverte de nombreuses espèces nouvelles pour la région, y compris plusieurs espèces terrestres nouvelles pour la science. Des informations essentielles sur la distribution des espèces endémiques les plus remarquables de la région, qu'elles soient terrestres ou aquatiques, ont pu être réunies, avec notamment la découverte aux igues d'Aujols d'une seconde station quercynoise du plus grand crustacé souterrain aquatique de la région, *Sphaeromides raymondi* Dollfus, 1897. La comparaison génétique des populations de plusieurs espèces souterraines réparties sur les trois grands causses étudiés : Gramat, Saint-Chels et Limogne viendra clore ce travail d'ici quelques mois. L'ensemble des données réunies font du domaine souterrain du Quercy l'écosystème le plus riche en espèces étroitement endémiques pour la région. La faune des habitats terrestres n'est menacée dans aucune des stations visitées. Celle des habitats aquatiques, moins bien connue et plus sensible, mériterait par contre une étude plus approfondie à cet égard.

### **(11h30-12h00) Débats avec la salle animé par Didier RENAULT**